

Course de la Saint-Honoré

Dimanche 5 mai à partir de 14h

Venez participer à une course festive et sportive!



- La course est ouverte à tous.
- Chaque équipe vient avec sa voiture.
- Une équipe est constituée de 2 à 4 pilotes* (âge minimum =15 ans avec autorisation parentale).
- La course dure 2h.
- Le parcours fait environ 800 m et se déroule en centre-ville, il est sécurisé.
- La course est organisée par la Ville de Pont-Audemer qui prend en charge les inscriptions, l'animation et le chronométrage.

Déroulé de l'événement :

- ◆ 12h Arrivée des coureurs (accès par la rue Aristide Briand aux stands qui seront rue de la République).
- 13h Retrait des véhicules.
- 13h30 Le jury visite les stands des coureurs.
- ♦ 14h Présentation : les voitures défilent devant le podium (sur une musique de leur choix d'une durée d'1mn à fournir par mail à coursevap@gmail.com) et réalise un tour de parcours (toute l'équipe sera présente devant le podium et un seul coureur réalisera le parcours).
- ♦ 15h Départ de la course.
- ♦ 17h Fin de la course.
- ♦ 17h30 Remise des prix suivi d'un moment convivial à la Salle de la Risle.

Les récompenses :

3 prix seront remis à l'issue de l'événement :

- Le prix Vitesse : remis à l'équipe qui aura fait le plus de tour en 2h.
- Le prix Look : la note prendra en compte la carrosserie, le stand et les costumes ainsi que la présentation de l'équipe. Les stands décorés et installés rue de la République, seront évalués par le jury, 1h avant le début de la course.
- Le prix Combiné : remis à l'équipe ayant la meilleure moyenne sur les deux prix vitesse et look.

Le reste des équipes recevra un lot en récompense pour leur participation.

^{*} Possibilité de dérogation pour raison médicale sur le nombre de pilote.

Quelques règles:

Inscription et participation financière:

Pour s'inscrire, chaque équipe devra verser 80€ à l'organisateur la Ville de Pont-Audemer.

La date limite d'engagement est le 5 avril 2024 à minuit.

Attention le nombre d'inscriptions est limité.

Attention: Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du paiement.

Le paiement pour valider les inscriptions se fera par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC à déposer au service communication de la Mairie de Pont-Audemer ou par voie postale (Mairie de Pont-Audemer - Service communication, 2 Place de Verdun, 27500 Pont-Audemer).

L'inscription sera annulée si les documents et le paiement ne sont pas reçus avant le 5 avril.

Publicité:

Vous pouvez solliciter des sponsors privés pour vous aider à financer vos voitures ou payer votre inscription. Vous pouvez les afficher sur votre stand, votre voiture ou encore vos tenues. Les voitures doivent être décorées, mais ne pas devenir des objets publicitaires. Le directeur de course peut refuser toute pancarte publicitaire détériorant la carrosserie ou non adaptée aux fixations élémentaires. Toute décoration à caractère obscène sera également prohibée.

Nous recherchons des bénévoles pour signaler et protéger les piétons lors de la course. N'hésitez pas à contacter Philippe Barillé au 07 78 11 64 45 ou ph.barille@gmail.com!

Pour plus de renseignement, veuillez contacter :

02 32 41 81 48 ou par mail à coursevap@gmail.com

ou Jeremy_noe@hotmail.fr ou arnaudmordant@gmail.com pour toute demande liée à la construction du véhicule.



Normes de construction d'une voiture à pédales :

(Établies sur le règlement de construction des voitures à pédales de la FFCVP).

- Les voitures sont des véhicules à 4 roues, monoplaces, propulsées uniquement à la force des jambes, sans assistance électrique au moteur.
- Roues directrices à l'avant, roues propulsives à l'arrière.
- Longueur hors tout: 3 mètres.
- Largeur hors tout: 1 mètre.
- Diamètre maximum des roues : 500mm. (Les pneus de 500 et de 20 pouces sont autorisés).
- Écartement des roues sur un même essieu : 500mm.
- Roues de même diamètre sur un même essieu.
- Niveau (hauteur) du pédalier à plus ou moins 100mm du fond du siège.
- Un système de freinage obligatoire et efficace.
- La carrosserie obligatoire est un carénage ou habillage recouvrant la partie cycle de la voiture dans la totalité AV-AR résistant aux intempéries et à l'usure.
- La carrosserie doit répondre à un souci d'originalité.
- Les matériaux ajourés sont interdits (grillage, treillage, barreaux) mais ils peuvent servir de support à un matériau plus souple.
- Les roues, le dossier du siège et le volant ou guidon peuvent être apparents ou ressortir de la carrosserie.
- La hauteur minimum de la carrosserie est de 200mm.
- La carrosserie doit être d'un seul tenant de l'avant à l'arrière.
- L'ouverture pour accéder au siège de la voiture ne doit pas excéder 1 mètre.
- Éclairage et arceau de sécurité facultatifs mais vivement conseillés.
- Casque obligatoire
- Les pare-chocs AV et AR au gré des constructeurs, mais si présence ne doivent pas dépasser sur les côtés.
- Trois emplacements de numéros sont prévus sur la voiture dans des cercles de 150mm de diamètre de couleur blanche (un devant et un de chaque côté). Les numéros seront attribués par l'organisateur.
- Les couleurs des chiffres ne sont pas imposées mais elles doivent être le plus lisible possible.
- Des modèles de châssis et de plans de construction existent sur le site internet de la FFCVP.
- Dans le cas où une voiture se présenterait sur une course sans être conforme aux normes précisées, elle se verrait déclassée voire même disqualifiée dans la catégorie concernée (vitesse, esthétique).



Règlement de la course :

- Durée de la course 2 heures.
- 2 à 4 pilotes sont autorisés à piloter une voiture.
- Il est interdit de changer de voiture pendant une course (même en cas de panne).
- Les pilotes doivent être costumés et le stand décoré.
- Le port du casque est obligatoire.
- La circulation se fait à droite, le dépassement par la gauche et les consignes des sigbaleurs doivent être respectées.
- Drapeau jaune = ralentir, accident sur le circuit.
- Drapeau rouge = arrêt de la course.
- Un classement pour le look, un pour la vitesse et un combiné seront établis à la fin de la course.

Projet de parcours - Course Saint-Honoré 2024





Une équipe

Deux à quatre pilotes peuvent se relayer*

Un châssis

4 roues de 500mm, freins obligatoires, 1m par 3m maxi.

Un thème

Une carrosserie fermée obligatoire, des costumes pour les pilotes, un stand décoré et une chorégraphie de présentation.

Un site internet

Recenssant toutes les informations utiles de la course :

https://www.ville-pont-audemer.fr/course-saint-honore-voiture-a-pedales/

Financement

Le budget de votre course peut être équilibré grâce au sponsoring, aux subventions ou à l'organisation d'animations diverses en parallèle de la course.

Les valeurs

Les voitures à pédales sont un sport loisir, où chaque équipe construit son propre véhicule, en choisissant un thème drôle et original. Ambiance, Amitié, convivialité et respect sont les valeurs de la course.

Un Classement LOOK

Classement établi après notation de la présentation, des stands, de la carrosserie et des costumes.

Un Classement VITESSE

Classement établi après comptage du nombre de tours effectués durant la course.

Un Classement COMBINE

Classement le plus important qui totalise le LOOK et la VITESSE.



*Possibilité de dérogation pour raison médicale.

Fiche coureur	Pont-Audemer
Nom de l'équipe	
Nom / Prénom	
Adresse complète	
Email	
Téléphone	
Date de naissance*	
*Course ouverte à partir de 15 ans, demande à coursevap@gmail.com)	avec autorisation parentale pour les mineurs (attestation disponible sur
de course et m'engage à	connaissance des normes de construction, du réglement les respecter ainsi que les consignes de sécurité et toute n émise par le directeur de course.
Je certifie posséder une as	surance responsabilité civile et je joins une attestation.
J'autorise la Ville de Pont-A produits par ses soins ou à	Audemer à utiliser gratuitement mon image sur tous supports sa demande (flyer, bannières, site web, vidéo).
de capacité ph	STATION SUR L'HONNEUR ysique course de voitures à pédales 2024 remplir par le pilote ou son représentant légal)
Je sousigné,	
Né(e) le	à
Déclare souhaiter participer aux c par la Ville de Pont-Audemer le c	épreuves sportives de course de voitures à pédales organisées dimanche 5 mai 2024.
A ce titre je certifie que mon ét décharge toute responsabilité de	rat de santé me permet de pratiquer ces épreuves et que je e l'organisateur. Signature
Fait à	
le.	

Fiche équipe et voiture



Nom de la voiture	
N° de voiture (numéro donné ultérieurement par l'organisateur)	
Nom de l'équipe	
Nom du responsable (pilote n°1)	
Email	
Téléphone	
Pilote n°2	
Pilote n°3	
Pilote n°4	

Possibilité de dérogation pour raison médicale pour le nombre de pilote : merci d'envoyer par mail à coursevap@gmail.com la liste des coureurs supplémentaires.

L'engagement d'une voiture à pédales ne sera pris en compte qu'après encaissement par la l'organisateur du chèque correspondant aux réglements.

Les pilotes s'engagent à respecter le réglement et toutes les instructions données par le directeur de course et le directeur de la sécurité lors du déroulement de la manifestation.

Toute conduite jugée dangereuse pourra faire l'objet d'une sanction du directeur de course en allant de minute d'immobilisation en pénalités jusqu'à l'exclusion de la course en cas de récidive.

Il est interdit de faire obstruction à une ou plusieurs voitures plus rapides.

Les pilotes doivent avoir un comportement exemplaire et fair-play sur toute la durée de la course.

Musique de présentation à envoyer en mp3 par mail à coursevap@gmail.com.

	Tarif	Payé par chèque le
Inscription	80€	